



## **L'université de Savoie Mont Blanc recrute**

L'Unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues et Sciences Humaines, plus communément appelée UFR LLSH est une composante de l'Université Savoie Mont Blanc.

Elle fait appel chaque année à de nombreux chargés d'enseignement vacataires, autant de spécialistes qui apporteront leur concours aux enseignements délivrés au sein de la composante.

L'UFR LLSH comprend 7 départements de formation dont le département Langues Etrangères Appliquées (LEA) qui recherche pour la rentrée universitaire 2018-2019 :

### **Un ou une enseignante vacataire en allemand**

**Durée** : cours dispensés entre janvier 2019 et avril 2019

**Nature des enseignements** : Jacob : 2 TD (36 h par semestre) ; Annecy : 2 TD (36 h par semestre)

**Lieu** : Campus de Jacob-Bellecombette (Savoie) et Campus d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)

**Public** : étudiants de la licence LEA (Campus de Jacob-Bellecombette) et des étudiants de la double licence Droit-LEA (Campus d'Annecy-le-Vieux)

### **Objectifs pédagogiques**

Le chargé d'enseignement vacataire recruté travaillera au sein du département Langues Etrangères Appliquées avec des enseignants titulaires dans le cadre des programmes d'enseignement définis. Ils ou elles participeront à l'évaluation de leurs enseignements.

Les cours seront dispensés dans le cursus de LEA (Langue et Communication, Langue des affaires et laboratoire de langue) au niveau licence – campus de Jacob-Bellecombette – et dans la double-Licence LEA-Droit (cours de communication, atelier oral et traduction) – campus d'Annecy-le-Vieux.

**Conditions d'embauche :**

► Elles sont fixées par le décret 87-889 du 29 octobre 1987.

Les chargés d'enseignement vacataires sont des personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifique, culturel ou professionnel, **qui exercent, en dehors de leur activité de chargé d'enseignement, une activité professionnelle principale consistant :**

- soit en la direction d'une entreprise ;
- soit en une activité salariée d'au moins neuf cents heures de travail par an ;
- soit en une activité non salariée à condition d'être assujetties à la contribution économique territoriale ou de justifier qu'elles ont retiré de l'exercice de leur profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans ;
- étudiants inscrits en vue de la préparation d'un diplôme du troisième cycle de l'enseignement supérieur ;
- Les personnes, âgés de moins de soixante-sept ans, bénéficiant d'une pension de retraite, d'une allocation de préretraite ou d'un congé de fin d'activité, à la condition d'avoir exercé au moment de la cessation de leurs fonctions une activité professionnelle principale extérieure à l'établissement.

► Le ou la candidate devra en outre justifier d'un niveau master et d'une expérience d'enseignement. Les cours seront dispensés en allemand : on attend donc du ou de la candidate qu'il/elle parle couramment allemand.

**Obligations :**

L'alinéa 3 de l'article 5 du décret précise que les personnels régis par le présent décret sont soumis aux diverses obligations qu'implique leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens relevant de leur enseignement. Ces tâches ne donnent lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées lors de leur engagement.

Les personnes intéressées devront adresser un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : [stephanie.chapuis-despres@univ-smb.fr](mailto:stephanie.chapuis-despres@univ-smb.fr)

Pour toute question d'ordre administratif (rémunération, conditions d'embauche, frais de déplacement), merci d'adresser vos questions à l'adresse mail suivante : [Carole.giannelloni@univ-smb.fr](mailto:Carole.giannelloni@univ-smb.fr)